

REGLEMENT DU GENTLEMEN

« FRANCK BONNAMOUR »

30 OCTOBRE 2016

- 1- Le Gentlemen « Franck Bonnamour » est organisé par le Lannion Cyclisme. Elle consiste en un contre-la-montre par équipe de 2 coureurs sur un parcours de 21 kms.
- 2- Une autorisation parentale sera demandée pour les mineurs.
- 3- L'épreuve se dispute par équipe de 2 concurrents.
- 4- Tout concurrent licencié doit inscrire sur son bulletin d'engagement son numéro de licence.
- 5- Tout concurrent non-licencié doit fournir un certificat médical de moins de 6 mois attestant de sa capacité à pratiquer le cyclisme.
- 6- Une équipe ne peut-être constitué de 2 « coureurs » (licenciés cyclistes) sauf si l'un d'entre eux est âgé de plus de 40 ans.
- 7- Toute équipe a 21 kilomètres à parcourir, soit 3 tours de 7 kilomètres.
- 8- Tout participant doit respecter le code de la route et les appels à la prudence émis par les personnes chargées de surveiller les intersections. Aucune voiture (sauf organisation) ne sera acceptée sur le circuit pendant l'épreuve.
- 9- Le port du casque est obligatoire pout tout participant.
- 10- Le dossard est porté par le plus âgé ou selon le choix de l'équipe si aucun d'entre eux n'est licencié. Une pièce d'identité vous sera demandé pour caution du dossard et de la puce nécessaire au chronométrage.
- 11- L'engagement n'est effectif qu'à réception du formulaire complété, signé et accompagné du règlement (et du certificat médical pour les non-licenciés).
- 12- C'est le temps réalisé par le porteur du dossard qui est retenu lors de son 3^{ème} passage sur la ligne d'arrivée.
- 13- Le 1^{er} classement des équipes se fait selon le « temps réel » réalisé.
- 14- Le 2nd classement des équipes dit en « temps compensé » se fait selon un système de « handicap » par rapport à une année de naissance de référence. Il sera ajouté au « temps réel » 1 seconde par mois d'âge en moins.
- 15- Tous les participants sont récompensés (identiquement) à la restitution des dossards.
- 16- Le dépôt ou l'envoi d'un bulletin d'engagement signifie que l'équipe engagée a pris connaissance de ce règlement et s'engage à le respecter.